

01.04.2009

## RD Congo : la richesse des ressources naturelles (mise à jour)

par Ute Koczy

Près de deux ans se sont écoulés depuis la publication de la précédente version de cet article (<http://www.ute-koczy.de/cms/default/dok/278/278022@de.html>). Étant donné les profonds changements qui ont affecté le monde ainsi que la République démocratique du Congo depuis lors, il s'est avéré indispensable d'en réactualiser le contenu. Deux points méritent particulièrement que l'on y consacre ici notre attention : les enjeux de la crise économique et financière actuelle et le conflit qui continue de sévir dans l'Est du Congo.

### ***Premier constat : la dégradation de la situation économique s'accroît.***

Si, il y a quelques années encore, la République démocratique du Congo pouvait escompter tirer des ressources naturelles dont le pays est particulièrement bien doté des revenus élevés –notamment du fait de la forte hausse des prix de ces dernières sur le marché mondial –, force est de constater que ce potentiel qui pourrait être employé à combattre la pauvreté a été considérablement réduit. Or, à l'époque, mon article faisait déjà état d'un obstacle à l'augmentation des ressources dont l'État congolais aurait pu disposer, à savoir des termes de contrats miniers particulièrement défavorables à ce dernier, les investisseurs privés, étrangers pour la plupart, se taillant la part du lion.

Aujourd'hui, l'économie congolaise est particulièrement touchée par la crise économique mondiale. Dans tous les secteurs, on parle de véritable " choc ". Il y a quelques semaines à peine, le Gouverneur de la Banque centrale du Congo, inquiet du fort ralentissement de l'activité économique sur l'ensemble des secteurs, tirait la sonnette d'alarme. En effet, les prix des matières premières ont connu une baisse importante : selon le Fonds monétaire international, ils ont chuté de près d'un tiers en 2009 par rapport à l'année 2008. Véritable réservoir de ressources naturelles, la Province du Katanga, qui enregistrait depuis peu une forte croissance, se trouve à présent en chute libre. Jusqu'à présent, les sociétés commerciales chinoises représentaient les plus gros acheteurs de *cuivre et de cobalt congolais, des minerais* issus d'un travail d'extraction à la main. Or, il semble que plus d'une soixantaine de sociétés minières chinoises aient quitté le Katanga au cours des deux derniers mois, tandis que 200 000 fouilleurs travaillant dans des mines artisanales ne savent plus comment écouler leur production. Le secteur économique officiel est également touché : ainsi, on rapporte que 30 000 emplois auraient été supprimés chez les groupes *miniers internationaux*. Au Katanga, déjà trois-quarts des mines ont été fermés ; même le commerce de diamants de la Province de Kasai s'est littéralement effondré.

Si l'on considère l'importance des revenus issus des ressources naturelles au Congo, première source de devises notamment, les conséquences des difficultés économiques actuelles sont dévastatrices pour le budget de l'État congolais. Ainsi, selon les dernières estimations, les finances publiques de la Province de Katanga dépendraient à hauteur de 50 % des ventes de minerais. Il faut ajouter à ce tableau négatif des dépenses extrêmement élevée en matière de défense. Certes, l'emprisonnement du chef des rebelles, Laurent Nkunda, l'arrivée de troupes rwandaises dans la région et le début de l'offensive conjointe contre les FDLR ont certainement modifié le visage du conflit qui sévit dans l'Est de la République démocratique du Congo. Mais il n'est pas réglé pour autant.

Avec la crise économique mondiale en toile de fond, il est actuellement difficile de dire si les milliards de yens destinés à la reconstruction des infrastructures congolaises, en contrepartie de la fourniture de matières premières à la Chine, seront effectivement investis dans un avenir proche. Il se pourrait en effet que la chute des prix des matières premières pousse la Chine à opter pour le statu quo.

Depuis, la RDC a sollicité l'aide du Fonds monétaire international, dans un premier temps afin d'obtenir

© Ute Koczy MdB

Quelle: <http://www.ute-koczy.de>

une aide au financement de sa balance des paiements largement déficitaire. Les négociations relatives à un nouvel accord avec le FMI devraient débuter en mars 2009.

***Deuxième constat : la RDC est en position défavorable pour renégocier les contrats miniers.***

Nous l'avons déjà mentionné plus haut, l'économie congolaise est sur la mauvaise pente. La révision des contrats miniers entamée en 2007, c'est-à-dire le réexamen des accords conclus entre entreprises publiques, sociétés d'économie *mixte*, et sociétés *privées du secteur*, s'annonce donc d'autant plus difficile : il n'est aucunement garanti que les négociations se solderont par des retombées positives pour la République (et la population) congolaise. Acculé devant le départ massif d'investisseurs lié à la baisse des prix des matières premières, le gouvernement est en position défavorable pour renégocier les contrats. Si en 2007, les " signes positifs " qui laissaient présager d'un partage plus équitable des revenus de l'exploitation minière étaient encore visibles, ils tendent dorénavant à s'effacer graduellement.

Un concept bénéficiant du soutien de la coopération allemande pour le développement semble représenter un premier pas dans la bonne direction : un projet-pilote ayant pour objectif d'établir un système de certification des chaînes de distribution et de mettre en place un certificat d'origine des ressources naturelles est actuellement en cours. Même s'il est impossible d'empêcher entièrement les exportations illégales de matières premières, vue l'envergure d'un secteur parallèle qui représente près de 90 % de l'ensemble des exportations, l'introduction d'un système de certification permettrait d'étendre les possibilités de commercialisation légales des ressources congolaises. C'est pourquoi il est indispensable de continuer à appuyer cette initiative même s'il faut encore attendre pour savoir dans quel sens évoluera la situation au Congo.

Une chose est sûre : il est indispensable de consolider le *fonctionnement correct des institutions* de l'État. C'est à cette condition que l'application des lois existantes, ainsi que les chaînes de distribution et les exportations pourront être contrôlées afin qu'à l'avenir, les revenus tirés des ressources naturelles de la RDC profitent à l'ensemble de la population congolaise.

**plus d'informations (en allemand)**

ressources naturelles et développement (Rohstoffe und Entwicklung)  
(<http://www.ute-koczy.de/cms/rohstoffe/rubrik/10/10062.html>)

article sur la RD Congo (juin 2007) (<http://www.ute-koczy.de/cms/default/dok/278/278022@de.html>)